



Union interparlementaire
Pour la démocratie. Pour tous.



Troisième Séminaire régional sur la mise en œuvre des ODD à l'intention du Groupe des Douze Plus de l'UIP

18-19 janvier 2024, Paris (France)

PROGRAMME

Mercredi 17 janvier 2024

Arrivée des délégations

Jeudi 18 janvier 2024

8 h 15	Rendez-vous à l'entrée de l'hôtel Novotel Tour Eiffel
8 h 20	Départ du bus de l'hôtel Novotel Tour Eiffel pour le Sénat
9 h 00	Heure d'arrivée recommandée pour les participants se rendant directement au Sénat (entrée 15 rue de Vaugirard)
9 h 00 – 9 h 30	Accueil et installation (salle Médicis, Sénat)
9 h 30 – 10 h 00	Allocutions de bienvenue M. Gérard Larcher , Président du Sénat (France) M. Martin Chungong , Secrétaire général de l'UIP M. Xavier Iacovelli , Président exécutif du Groupe français de l'UIP
10 h 00 – 10 h 15	Photo de groupe
10 h 15 – 10 h 30	Pause-café

Quels sont les progrès réalisés dans les pays des Douze Plus concernant les ODD et comment les parlements y contribuent-ils ?

10 h 30 – 10 h 35	Diffusion d'une allocution de M. Andries Gryffroy (Belgique), Président du Groupe des Douze Plus
10 h 35 – 12 h 00	Séance 1 : Œuvrer pour le développement durable et la transition écologique Dans son dernier rapport sur l'état d'avancement des objectifs de développement durable intitulé <i>Les défis croissants du développement durable : la région de la CEE-ONU peut-elle renverser la vapeur en</i>

2023 ? la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe (CEE-ONU) a présenté des données alarmantes indiquant que la région ne pourra atteindre que 21 cibles (18 % des 115 cibles mesurables) d'ici 2030. Il est donc urgent de s'attaquer aux questions à l'origine de ces difficultés.

Cette séance donnera un aperçu de l'état d'avancement de la mise en œuvre des ODD dans les pays des Douze Plus, ainsi que des initiatives prises par les parlements pour accélérer leur réalisation. Elle mettra l'accent sur les principaux axes de progrès et sur les défis qui requièrent une action immédiate. Elle soulignera notamment la nécessité d'investir davantage dans le recueil et le traitement de données et de statistiques afin d'assurer un suivi complet de l'impact des actions politiques et de la législation.

Les pays des Douze Plus étant gravement touchés par le changement climatique, qui constitue la menace la plus importante pour l'environnement et les sociétés humaines, une attention particulière sera accordée à cette question et aux mesures que les parlements ont adoptées ou devraient mettre en œuvre pour y faire face.

Modération : M. Louis-Jean de Nicolaÿ, sénateur de la Sarthe (France)

- **M. Dmitry Mariyasin**, Secrétaire exécutif adjoint de la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe
- **M. Thomas Lesueur**, Commissaire général au développement durable, Délégué interministériel au développement durable, ministère de la Transition écologique et de la cohésion des territoires (France)
- **Mme M.S. Al Suwaidi**, Vice-Présidente de la Commission permanente du développement durable de l'UIP, Émirats arabes unis (vidéo)
- **M. Thibaud Voïta**, Chercheur associé au Centre Énergie & Climat de l'Institut français des relations internationales (IFRI)
- **Mme Maria Mousmouti**, Chercheuse associée au *Sir William Dale Centre for Legislative Studies* de l'Institut d'études juridiques avancées de l'Université de Londres

Les présentations seront suivies d'un débat interactif au cours duquel les délégués pourront partager leurs expériences et leurs recommandations.

12 h 00 – 14 h 00

Déjeuner au Sénat

14 h 00 – 15 h 30

Séance 2 : La course pour l'égalité des chances et l'enjeu de systèmes de santé résilients

Les grandes crises sanitaires frappent toutes les couches de la société et aucun groupe de population dans le monde n'en est totalement préservé. Les femmes, les personnes âgées, les migrants et les réfugiés, ainsi que les personnes en situation de handicap sont parmi les groupes les plus durement touchés. Ces crises sanitaires peuvent se solder par des pertes socio-économiques considérables à l'échelle individuelle et collective. Comme l'a montré la pandémie de COVID-19, la résilience des systèmes de santé est essentielle pour faire face à de telles crises et garantir la sécurité sanitaire, c'est-à-dire assurer la continuité des soins de base et faire face aux chocs imprévisibles. Le Règlement

sanitaire international (2005) est un outil important du droit international qui reflète l'engagement des États à prévenir, détecter et gérer les risques sanitaires d'urgence.

Cette séance vise à promouvoir un renforcement de la sécurité sanitaire et une meilleure prise en compte des personnes n'ayant pas accès aux systèmes de soins et en situation de marginalisation ou de vulnérabilité, grâce à des systèmes de santé résilients.

Modération : Mme Laetitia Saint-Paul, députée du Maine-et-Loire (France)

- **M. Gerard Schmets**, Directeur-adjoint du Programme spécial de soins de santé primaires de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS)
- **Mme Agnès Soucat**, Directrice de la division santé et protection sociale de l'Agence française de développement
- **M. Martin Hirsch**, Président de l'Institut de l'Engagement, ancien directeur général de l'Assistance publique – Hôpitaux de Paris (AP-HP)
- **Mme Joanna Herat**, Cheffe de la section de la santé et de l'éducation de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO)

Les présentations seront suivies d'un débat interactif au cours duquel les délégués pourront partager leurs expériences et leurs recommandations.

15 h 30 – 15 h 45

Pause

15 h 45 – 17 h 15

Séance 3 : Parlements ouverts et innovation

Dans un contexte international marqué par une défiance croissante des citoyens à l'égard des institutions publiques et de remise en cause accrue de la démocratie représentative, les parlements sont également tenus de s'interroger sur leur mode de fonctionnement, et la manière dont leur rôle et l'exercice de leurs missions constitutionnelles sont perçus par les populations. C'est pourquoi une attention renouvelée doit être portée à la démarche de « Parlement ouvert », à laquelle ont adhéré nombre d'assemblées dans le cadre de l'initiative du Partenariat pour un gouvernement ouvert (PGO), lancée en 2011.

Si le PGO a amené à intensifier les réflexions sur l'ouverture des parlements en direction de la société civile, les réflexions en la matière sont plus anciennes. Dans son guide des bonnes pratiques intitulé « Parlement et démocratie au XXI^e siècle » (2006), l'UIP souligne ainsi l'importance pour les parlements d'être « ouverts et transparents », d'une part, et « accessibles », d'autre part. La publication en 2022 par l'UIP et le PNUD du Rapport parlementaire mondial sur le thème « Associer le public aux activités du parlement » a approfondi ces réflexions et identifié de nouvelles bonnes pratiques parlementaires. Plusieurs critères d'évaluation de la transparence figurent dans les nouveaux Indicateurs pour des parlements démocratiques (2023).

Cette séance a pour objet de rappeler les grandes exigences d'un Parlement ouvert – du point de vue technologique mais aussi du point de vue d'accessibilité du public aux travaux du parlement –, de présenter et

d'interroger certaines initiatives mises en œuvre par des parlements du Groupe des Douze Plus, ainsi que des éventuels défis.

Modération : M. Xavier Iacovelli, sénateur des Hauts-de-Seine, Président exécutif du Groupe français (France)

- **Mme Laurence Marzal**, Chargée de programme principale, UIP
- **M. Olivier Rozenberg**, Professeur associé à Sciences Po et au Centre d'études européennes et de politique comparée
- **M. Christophe Pallez**, ancien Déontologue de l'Assemblée nationale française (2021-2022)
- **Mme Margareta Cederfelt**, Présidente du Groupe suédois de l'UIP

Les présentations seront suivies d'un débat interactif au cours duquel les délégués pourront partager leurs expériences et leurs recommandations.

17 h 15 – 17 h 30

Conclusion de la journée 1

17 h 30

Retour à l'hôtel et soirée libre

Vendredi 19 janvier 2024

8h15

Rendez-vous à l'entrée de l'hôtel Novotel Tour Eiffel

8h20

Départ du bus de l'hôtel Novotel Tour Eiffel pour le Sénat

9 h 00

Heure d'arrivée recommandée pour les participants se rendant directement au Sénat (entrée 15 rue de Vaugirard)

9 h 00 – 9 h 30

Accueil et installation (salle Médicis, Sénat)

Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 : promouvoir le développement durable par le sport

9 h 30 – 10 h 30

Table ronde sur les Jeux Olympiques et le développement durable organisée par le Parlement français

Modération : M. Xavier Iacovelli, sénateur des Hauts-de-Seine, Président exécutif du Groupe français (France)

- **M. Hugues Ravenel**, Conseiller environnement et développement durable à la Délégation interministérielle aux Jeux Olympiques et Paralympiques 2024 (DIJOP) ;
- **M. Antoine du Souich**, Directeur de la stratégie et de l'innovation de la Société de Livraison des Ouvrages Olympiques (SOLIDEO) ;
- **Mme Georgina Grenon**, Directrice de l'Excellence environnementale du Comité d'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 (COJOP) ;
- **Mme Lila Durix**, Cheffe de mission auprès du directeur de la transition écologique et du climat de la Ville de Paris

10 h 30 – 11 h 00

Pause-café

11 h 00 – 12 h 00	Suite et fin de la table ronde organisée par le Parlement français
12 h 00 – 12 h 30	<p>Conclusion du séminaire</p> <p>Après la présentation des principales conclusions du séminaire et des recommandations formulées par les participants et les experts, un tour de table sera organisé au cours duquel les participants seront invités à partager les idées ou projets qu'ils souhaiteraient mettre en œuvre à court et à moyen terme. La réalisation des ODD étant un enjeu mondial qui souligne la forte interdépendance entre les pays, ce tour de table permettra également aux participants d'identifier des alliés potentiels et d'envisager des partenariats afin d'amplifier les actions au niveau régional.</p> <ul style="list-style-type: none"> - M. Xavier Iacovelli, Président exécutif du Groupe français de l'UIP - M. Martin Chungong, Secrétaire général de l'UIP <p><i>Les participants seront parallèlement invités à répondre à un questionnaire d'évaluation en ligne.</i></p>
12 h 30 – 13 h 45	Déjeuner au Sénat
14 h 00	Départ pour les visites sur le terrain organisées par le Parlement français
15 h 00 – 16 h 00	Visite du village des athlètes des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024
16 h 30 – 18 h 00	Visite du Centre aquatique olympique (accueil par M. Patrick Ollier , Président de la Métropole du Grand Paris)
19 h 00	Fin du séminaire – Retour à l'hôtel